

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*15156437\***

MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE COMMERCE

03 -11- 2015

21 OCT. 2015

BELGISCH STAATSBLAAD

NIVELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0402.828.726

Dénomination

(en entier) : **SOALI**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Louvain-la-Neuve (1348), Avenue des Arts 15 Bte 101

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **SIEGE SOCIAL**

Ce 1<sup>er</sup> octobre 2015, Monsieur Bernard COLLE, agissant en sa qualité de gérant unique de la société privée à responsabilité limitée « SOALI », décide conformément à l'article 257 du code des sociétés ainsi qu'aux pouvoirs qui lui ont été conférés dans les statuts, de transférer le siège social de ladite société à compter de ce jour, vers :

Ottignies-Louvain-la-Neuve (1341), Rue Chapelle Notre-Dame 3 bte 2

Bernard COLLE

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature